

Première Synthèses

Informations

L'EMPLOI SALARIÉ ⁽¹⁾ AU PREMIER TRIMESTRE 2006

Au premier trimestre 2006, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole, augmente de +15 300 postes (+0,1 %), après +30 600 (+0,2 %) au trimestre précédent. Dans l'industrie, les effectifs diminuent à un rythme plus soutenu qu'au trimestre précédent (-0,6 % contre -0,4 %). Les créations d'emploi dans la construction se maintiennent sur un rythme dynamique (+1,0 %). Le tertiaire crée +24 100 postes (+0,2 %), après +32 500 (+0,3 %) au quatrième trimestre 2005.

Au premier trimestre 2006, l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole progresse de +15 300 postes (+0,1 %), après +30 600 postes (+0,2 %) au dernier trimestre 2005. Hors intérim, la hausse de l'emploi (+23 300 postes, soit +0,2 %) est comparable à celle observée fin 2005 (+25 400). Le nombre d'intérimaires au premier trimestre 2006 baisse de -8 000, après avoir augmenté de +5 200 au trimestre précédent.

Dans l'industrie, les effectifs diminuent

Dans l'industrie, la baisse des effectifs au premier trimestre 2006 est plus forte (-21 900 postes, soit

-0,6 %) que celle observée au cours du trimestre précédent (-15 500 emplois, soit -0,4 %). Les entrepreneurs avaient anticipé une baisse de leurs effectifs du même ordre qu'au quatrième trimestre 2005 [1]. Le secteur de « l'industrie automobile » perd -3 400 postes, après une perte de -1 700 postes au trimestre précédent. Sur un an, 8 400 emplois ont été supprimés dans ce secteur, soit -2,9 %. Le secteur de « l'industrie des biens d'équipement » perd -3 900 emplois (-0,5 %) ce trimestre, alors que l'emploi est resté stable au trimestre précédent. Dans le secteur des « industries des biens intermédiaires », l'emploi recule de -12 400 postes (-0,9 %), contre -9 000 (-0,7 %) au trimestre précédent.

(1) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale. Ce champ couvre 15 millions de salariés sur un effectif salarié total d'environ 22 millions.

Révision des séries : Les résultats révisés de l'évolution de l'emploi salarié, estimée par l'INSEE, font apparaître une progression de 0,1 % au cours du premier trimestre 2006. Cette estimation est inférieure à celle des résultats provisoires enregistrés par l'Unédic, sur son propre champ, pour la même période, soit +0,3 %. Sur un an, du 31 mars 2005 au 31 mars 2006, l'estimation de l'INSEE conduit à une évolution de +0,4 % tandis que celle de l'Unédic est de +0,9 % sur son propre champ.

Évolution de l'emploi salarié (1) (en données corrigées des variations saisonnières)

En milliers

Secteurs d'activité en NES	2004		2005				2006	Variation (%) par rapport au :	
	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	trimestre précédent	même trim. de l'année précédente
ET : Industrie	3 892,2	3 876,5	3 854,0	3 832,3	3 810,0	3 794,5	3 772,6	-0,6	-2,1
EH : Construction	1 297,4	1 303,4	1 310,5	1 320,4	1 328,7	1 342,3	1 355,4	1,0	3,4
EV : Tertiaire.....	10 233,4	10 257,0	10 291,8	10 305,3	10 330,0	10 362,5	10 386,6	0,2	0,9
Ensemble des secteurs.....	15 423,0	15 436,9	15 456,3	15 458,0	15 468,7	15 499,3	15 514,6	0,1	0,4

Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.



Ministère de l'emploi,
de la cohésion sociale
et du logement

La construction, un secteur créateur d'emplois

La construction crée sans discontinuité des emplois depuis le début de l'année 2003. Au premier trimestre 2006, +13 100 postes sont créés (+1,0 %), après +13 600 postes (+1,0 %) au dernier trimestre 2005. Cette progression est cohérente avec les soldes d'opinion des entrepreneurs sur les effectifs au début de l'année 2006 [2] [3].

Dans le secteur tertiaire, les effectifs progressent

L'emploi salarié dans le tertiaire augmente de +0,2 % ce trimestre, soit +24 100 postes. Hors intérim, la progression est plus forte : +32 100, soit +0,3 %. Dans le « commerce », l'emploi se rétablit fortement ce trimestre : +10 100 emplois, soit +0,3 %, après le repli du dernier trimestre 2005 (-4 000 postes). Ce redressement vient essentiellement du sous-secteur de « commerce de détail et réparations » qui crée 11 400 emplois (voir « Zoom sectoriel »). Le secteur « des services aux entreprises », hors intérim, crée +15 800 emplois (+0,6 %) au premier trimestre 2006. C'est un peu

moins qu'au trimestre précédent : +21 200 emplois, soit +0,8 %. Cette progression s'explique principalement par la hausse modérée de l'emploi dans le sous-secteur « conseils et assistance » : +5 000 postes (+0,4 %), après +15 700 (+1,2 %) au trimestre précédent. Le secteur « des services aux particuliers » continue de créer des postes :

+6 000 (+0,3 %), après +2 200 (+0,1 %) au trimestre précédent. Cette accélération est principalement due au redressement de l'emploi dans le sous-secteur « des activités récréatives, culturelles et sportives » qui crée +2 100 emplois ce trimestre après en avoir perdu -2 500 au trimestre précédent.

Édouard FABRE, Nicolas DE RICCARDIS (Dares).

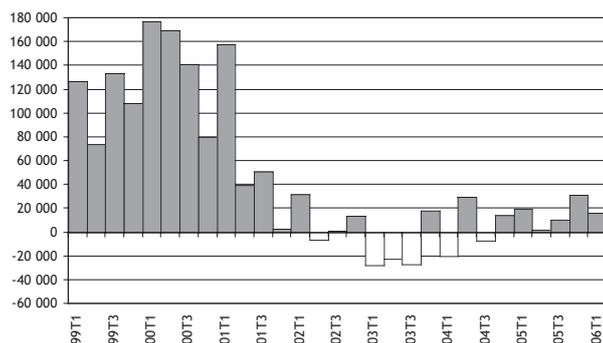
[1] Insee, Enquête trimestrielle dans l'industrie – avril 2006, Informations rapides, n°134 (27 avril 2006).

[2] Insee, Enquête mensuelle dans le bâtiment – mai 2006, Informations rapides, n°168 (24 mai 2006).

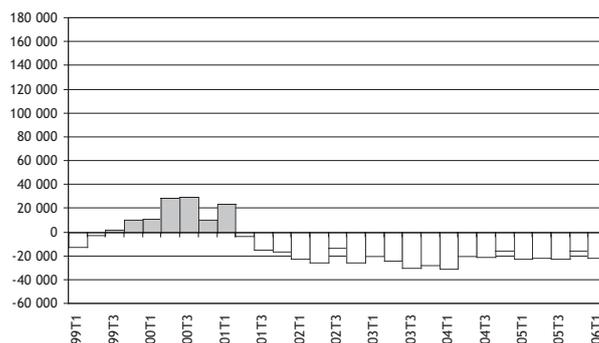
[3] Insee, Enquête trimestrielle dans les travaux publics – avril 2006, Informations rapides, n°138 (28 avril 2006).

Variations trimestrielles des effectifs salariés (valeurs CVS)

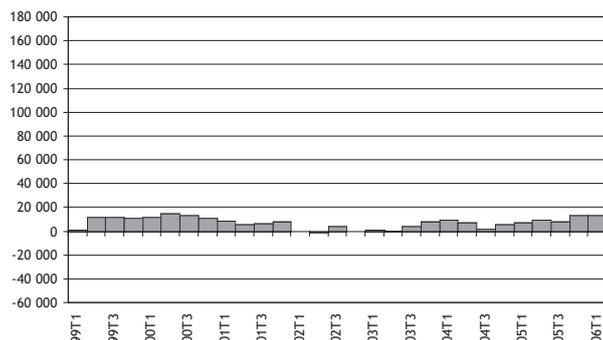
Ensemble des secteurs



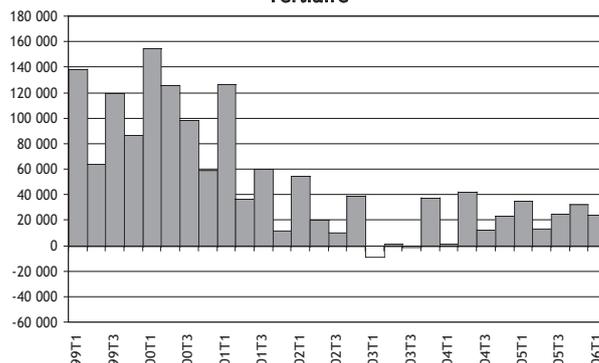
Industrie



Construction



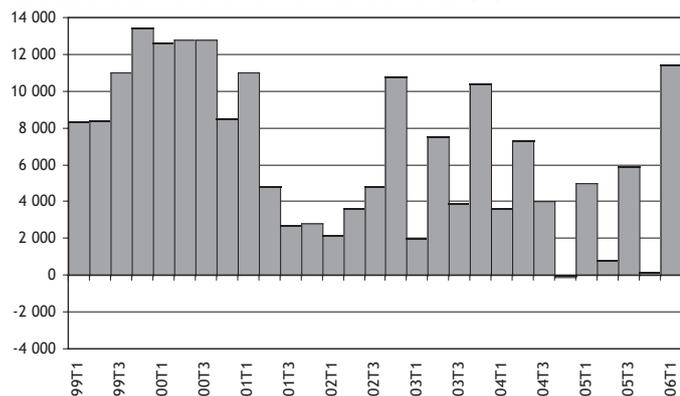
Tertiaire



Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.

ZOOM SECTORIEL : LE « COMMERCE DE DÉTAIL, RÉPARATION »

Variations trimestrielles des effectifs salariés CVS



Sources : Dares, Insee, Unédic.

Avec plus de 1,6 million de salariés, le « commerce de détail, réparation » regroupe 15,7 % des salariés du secteur du tertiaire, et 10,5 % de l'emploi salarié du secteur concurrentiel non agricole. Ce secteur crée de nombreux emplois ce trimestre : +11 400 postes, soit +0,7 %. Sur un an, depuis le 1^{er} trimestre 2005, il a créé 18 300 emplois. Depuis 1998, l'évolution de l'emploi dans ce secteur est, d'un trimestre à l'autre, assez heurtée.

Variations trimestrielles des effectifs salariés en milliers (1) (2) (valeurs CVS)

Secteurs d'activité en NES	2003			2004				2005				2006	Effectifs en milliers au 31 mars 2006
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	
ET : Industrie	-24,1	-29,9	-28,0	-30,6	-20,6	-21,1	-15,7	-22,5	-21,7	-22,3	-15,5	-21,9	3 772,6
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,7	-2,5	-1,3	-4,6	-1,3	-3,7	0,3	0,2	-2,4	0,3	-0,6	-1,6	569,2
EC : Industries des biens de consommation	-7,8	-6,5	-5,7	-6,0	-4,5	-5,6	-4,8	-7,6	-6,1	-5,6	-3,3	-1,2	609,0
EC1 : Habillement, cuir	-3,4	-2,5	-2,5	-2,6	-1,9	-2,1	-2,1	-2,3	-1,9	-2,1	-1,8	-1,5	86,8
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-2,4	-2,3	-0,8	-1,8	-1,4	-0,9	-1,0	-0,8	-0,2	-1,1	0,5	-0,3	193,1
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,6	0,4	0,1	0,1	0,2	-0,3	-0,8	-2,5	-1,3	-0,7	-0,6	1,7	149,8
EC4 : Industries des équipements du foyer	-2,6	-2,1	-2,5	-1,7	-1,4	-2,3	-0,9	-2,0	-2,7	-1,7	-1,4	-1,1	179,3
ED : Industrie automobile	1,2	-2,2	-0,6	-1,7	0,9	1,6	-0,2	-0,7	-1,2	-2,1	-1,7	-3,4	285,6
EE : Industries des biens d'équipement	-6,9	-5,6	-6,7	-6,2	-4,0	-3,4	-1,8	-2,4	-1,3	-3,4	-0,2	-3,9	764,7
EE1 : Construction navale, aéronautique et ferroviaire	-0,4	-0,1	-0,9	-0,8	0,2	-0,2	0,3	0,3	-0,3	-0,6	1,1	-1,3	140,8
EE2 : Équipements mécaniques	-4,0	-3,4	-2,8	-1,9	-2,2	-2,5	-1,0	-2,3	-1,0	-2,2	0,4	-0,1	411,1
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-2,5	-2,1	-3,0	-3,5	-2,0	-0,7	-0,5	-0,4	0,0	-0,6	-1,7	-2,5	212,8
EF : Industries des biens intermédiaires	-11,3	-12,0	-12,8	-11,2	-11,0	-9,4	-9,1	-11,7	-10,1	-11,7	-9,0	-12,4	1 311,0
EF1 : Produits minéraux	-0,6	-0,7	-0,8	-0,6	-1,0	-0,7	-1,0	-1,5	-1,1	-1,4	-0,2	-2,0	155,5
EF2 : Textile	-2,7	-2,0	-1,8	-2,6	-2,1	-2,0	-1,9	-2,1	-2,1	-1,9	-1,4	-1,3	80,9
EF3 : Bois et papier	-0,5	-1,1	-0,9	-1,3	-1,0	-1,2	-1,4	-1,2	-1,5	-1,3	-0,2	-2,1	165,6
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-1,5	-1,6	-2,9	-1,1	-1,4	-1,6	-1,5	-2,7	-2,2	-2,7	-2,0	-3,9	324,4
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-4,7	-5,0	-4,3	-4,2	-3,8	-2,0	-2,4	-2,7	-1,6	-3,2	-3,6	-2,0	410,2
EF6 : Composants électriques et électroniques	-1,3	-1,6	-2,1	-1,4	-1,7	-1,9	-0,9	-1,5	-1,6	-1,2	-1,6	-1,1	174,4
EG : Énergie	0,0	-1,1	-0,9	-0,9	-0,7	-0,6	-0,1	-0,3	-0,6	0,2	-0,7	0,6	233,1
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,3	-0,4	-0,4	-1,1	-0,7	-0,8	-0,5	-0,3	-0,5	-0,3	-0,2	-0,8	26,1
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,3	-0,7	-0,5	0,2	0,0	0,2	0,4	0,0	-0,1	0,5	-0,5	1,4	207,0
EH : Construction	0,2	3,9	8,3	9,2	7,6	1,9	6,0	7,1	9,9	8,3	13,6	13,1	1 355,4
EV : Tertiaire	1,5	-1,0	37,7	0,9	42,2	12,3	23,6	34,8	13,5	24,7	32,5	24,1	10 386,6
EJ : Commerce	6,2	2,7	10,3	3,4	5,1	1,6	0,0	3,8	3,7	4,5	-4,0	10,1	3 036,6
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,9	-1,3	-0,6	-0,2	-1,1	-1,0	0,9	-1,3	-0,7	0,1	-2,0	0,6	426,9
EJ2 : Commerce de gros	-2,2	0,1	0,5	0,0	-1,1	-1,4	-0,8	0,1	3,6	-1,5	-2,2	-1,9	983,1
EJ3 : Commerce de détail, réparations	7,5	3,9	10,4	3,6	7,3	4,0	-0,1	5,0	0,8	5,9	0,2	11,4	1 626,6
EK : Transports	-3,4	1,3	-0,6	-0,3	0,4	0,6	-0,4	-0,4	-1,3	-2,1	2,9	0,6	1 071,3
EL : Activités financières	-3,2	-1,6	-1,9	-1,8	0,4	2,3	1,8	1,4	1,6	1,5	2,6	0,3	722,5
EM : Activités immobilières	1,5	0,9	1,5	-0,8	0,6	-0,6	1,3	1,9	0,4	0,3	2,4	-0,7	274,7
EN : Services aux entreprises	-11,1	-7,6	19,0	-2,8	26,2	6,5	13,6	17,1	7,3	14,1	26,4	7,8	3 304,1
EN1 : Postes et télécommunications	-3,3	-4,0	-4,5	-3,7	-1,9	-1,3	-3,0	-1,2	-1,9	-2,2	-0,9	-2,8	504,6
EN2 : Conseils et assistance	-5,4	4,7	-2,8	7,8	10,0	4,3	7,6	7,3	5,3	4,3	15,7	5,0	1 278,2
EN3 : Services opérationnels	-2,7	-8,3	24,9	-7,4	16,6	2,5	10,5	9,4	3,1	11,6	10,9	3,4	1 364,5
dont : intérim	-2,5	-9,2	22,4	-8,6	12,0	1,2	9,9	4,8	2,4	8,4	5,2	-8,0	599,0
EN4 : Recherche et développement	0,3	0,0	1,4	0,5	1,5	1,0	-1,5	1,6	0,8	0,4	0,7	2,2	156,8
EP : Services aux particuliers	11,5	3,3	9,4	3,2	9,5	1,9	7,3	11,0	1,8	6,4	2,2	6,0	1 977,4
EP1 : Hôtels et restaurants	4,7	-1,1	4,3	1,8	5,3	1,3	2,9	7,0	0,8	3,9	3,6	4,4	832,2
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,5	-3,4	-0,5	-2,9	-0,5	-1,3	0,8	1,0	0,0	2,4	-2,5	2,1	349,0
EP3 : Services personnels et domestiques	7,3	7,8	5,6	4,3	4,7	1,9	3,6	3,0	1,0	0,1	1,1	-0,5	796,2
Ensemble des secteurs	-22,4	-27,0	18,0	-20,5	29,2	-6,9	13,9	19,4	1,7	10,7	30,6	15,3	15 514,6

Sources : Dares, Insee, Unédic.

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de trimestre par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.

(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES sont éditées par le Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement, Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris Cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études et Statistiques)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22 (60 ou 61) Documentation : 01.44.38.23 (12 ou 14) / Télécopie : 01.44.38.24.43

Réponse à la demande : 01.44.38.23.89 / e-mail : dares.communication@dares.travail.gouv.fr

Rédacteur en chef : Gilles Rotman. Secrétaire de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton. Maquettistes : Daniel Lepasant, Guy Barbut, Thierry Duret.

Conception graphique : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Reprographie : DAGEMO.

Abonnements : La Documentation Française, 124, rue Henri Barbusse 93308 Aubervilliers Cedex. Tél. : 01.40.15.70.00. Télécopie : 01.40.15.68.00

www.ladocumentationfrancaise.fr

PREMIÈRES INFORMATIONS et PREMIÈRES SYNTHÈSES

Abonnement 1 an (52 n°) : France (TTC) 120 €, CEE (TTC) 126,50 €, DOM-TOM et RP (HT, avion éco.) : 125,20 €, hors CEE (HT, avion éco.) 129,10 €, supplément avion rapide : 7,90 €.

Publicité : Ministère de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement. Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 1253 - 1545.

Variations des effectifs salariés en pourcentage (1) (2) (valeurs CVS)

	Variations trimestrielles												Variations annuelles			
	2003			2004				2005				2006	2002	2003	2004	2005
	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1				
ET : Industrie	-0,6	-0,7	-0,7	-0,8	-0,5	-0,5	-0,4	-0,6	-0,6	-0,6	-0,4	-0,6	-2,1	-2,5	-2,2	-2,1
EB : Industries agricoles et alimentaires	0,1	-0,4	-0,2	-0,8	-0,2	-0,6	0,1	0,0	-0,4	0,1	-0,1	-0,3	0,3	-0,2	-1,6	-0,4
EC : Industries des biens de consommation	-1,2	-1,0	-0,9	-0,9	-0,7	-0,9	-0,8	-1,2	-1,0	-0,9	-0,5	-0,2	-3,1	-4,0	-3,2	-3,6
EC1 : Habillement, cuir	-3,0	-2,3	-2,3	-2,5	-1,9	-2,1	-2,1	-2,4	-2,0	-2,3	-2,0	-1,7	-6,7	-9,8	-8,3	-8,4
EC2 : Édition, imprimerie, reproduction	-1,2	-1,1	-0,4	-0,9	-0,7	-0,5	-0,5	-0,4	-0,1	-0,6	0,3	-0,2	-3,4	-3,8	-2,5	-0,8
EC3 : Pharmacie, parfumerie et entretien	0,4	0,3	0,1	0,1	0,1	-0,2	-0,5	-1,6	-0,9	-0,5	-0,4	1,1	2,2	1,0	-0,5	-3,3
EC4 : Industries des équipements du foyer	-1,3	-1,1	-1,3	-0,9	-0,7	-1,2	-0,5	-1,1	-1,5	-0,9	-0,8	-0,6	-4,3	-4,8	-3,2	-4,1
ED : Industrie automobile	0,4	-0,7	-0,2	-0,6	0,3	0,5	-0,1	-0,2	-0,4	-0,7	-0,6	-1,2	-1,3	0,4	0,2	-1,9
EE : Industries des biens d'équipement	-0,9	-0,7	-0,8	-0,8	-0,5	-0,4	-0,2	-0,3	-0,2	-0,4	0,0	-0,5	-2,4	-3,0	-1,9	-0,9
EE1 : Constr. navale, aéronautique et ferroviaire	-0,3	-0,1	-0,6	-0,6	0,1	-0,1	-0,2	0,2	-0,2	-0,4	0,8	-0,9	-1,0	-1,4	-0,8	0,4
EE2 : Équipements mécaniques	-0,9	-0,8	-0,7	-0,4	-0,5	-0,6	-0,2	-0,6	-0,2	-0,5	0,1	0,0	-1,9	-3,0	-1,8	-1,2
EE3 : Équipements électriques et électroniques	-1,1	-0,9	-1,3	-1,6	-0,9	-0,3	-0,2	-0,2	0,0	-0,3	-0,8	-1,2	-1,3	-4,1	-3,0	-1,2
EF : Industries des biens intermédiaires	-0,8	-0,8	-0,9	-0,8	-0,8	-0,7	-0,7	-0,9	-0,7	-0,9	-0,7	-0,9	-2,7	-3,2	-2,9	-3,1
EF1 : Produits minéraux	-0,4	-0,4	-0,5	-0,4	-0,6	-0,4	-0,6	-0,9	-0,7	-0,9	-0,1	-1,3	-2,3	-1,9	-2,0	-2,6
EF2 : Textile	-2,6	-2,0	-1,8	-2,6	-2,2	-2,1	-2,1	-2,3	-2,4	-2,2	-1,7	-1,6	-6,0	-7,6	-8,7	-8,4
EF3 : Bois et papier	-0,3	-0,6	-0,5	-0,7	-0,6	-0,7	-0,8	-0,7	-0,9	-0,8	-0,1	-1,3	-1,9	-1,7	-2,8	-2,4
EF4 : Chimie, caoutchouc, plastiques	-0,4	-0,5	-0,8	-0,3	-0,4	-0,5	-0,4	-0,8	-0,7	-0,8	-0,6	-1,2	-1,7	-2,1	-1,6	-2,8
EF5 : Métallurgie et transformation des métaux	-1,0	-1,1	-1,0	-1,0	-0,9	-0,5	-0,6	-0,6	-0,4	-0,8	-0,9	-0,5	-2,0	-3,8	-2,8	-2,6
EF6 : Composants électriques et électroniques	-0,7	-0,8	-1,1	-0,7	-0,9	-1,0	-0,5	-0,8	-0,9	-0,7	-0,9	-0,6	-5,0	-3,8	-3,2	-3,3
EG : Énergie	0,0	-0,5	-0,4	-0,4	-0,3	0,0	0,0	-0,1	-0,3	0,1	-0,3	0,3	-1,3	-1,7	-1,0	-0,6
EG1 : Production de combustibles et de carburants	-0,9	-1,2	-1,3	-3,5	-2,3	-2,7	-1,7	-1,1	-1,8	-1,1	-0,7	-3,0	-3,8	-4,3	-9,9	-4,6
EG2 : Eau, gaz, électricité	0,1	-0,3	-0,2	0,1	0,0	0,1	0,2	0,0	0,0	0,2	-0,2	0,7	-0,9	-1,3	0,4	0,0
EH : Construction	0,0	0,3	0,7	0,7	0,6	0,1	0,5	0,5	0,8	0,6	1,0	1,0	0,2	1,1	1,9	3,0
EV : Tertiaire	0,0	0,0	0,4	0,0	0,4	0,1	0,2	0,3	0,1	0,2	0,3	0,2	1,2	0,3	0,8	1,0
EJ : Commerce	0,2	0,1	0,3	0,1	0,2	0,1	0,0	0,1	0,1	0,1	-0,1	0,3	1,0	0,6	0,3	0,3
EJ1 : Commerce et réparation automobile	0,2	-0,3	-0,1	0,0	-0,3	-0,2	0,2	-0,3	-0,2	0,0	-0,5	0,1	1,2	-0,6	-0,3	-0,9
EJ2 : Commerce de gros	-0,2	0,0	0,1	0,0	-0,1	-0,1	-0,1	0,0	0,4	-0,2	-0,2	-0,2	-0,1	-0,2	-0,3	0,0
EJ3 : Commerce de détail, réparations	0,5	0,2	0,7	0,2	0,5	0,3	0,0	0,3	0,0	0,4	0,0	0,7	1,6	1,5	0,9	0,7
EK : Transports	-0,3	0,1	-0,1	0,0	0,0	0,1	0,0	0,0	-0,1	-0,2	0,3	0,1	1,0	-0,1	0,0	-0,1
EL : Activités financières	-0,4	-0,2	-0,3	-0,3	0,1	0,3	0,3	0,2	0,2	0,2	0,4	0,0	1,8	-0,2	0,4	1,0
EM : Activités immobilières	0,6	0,3	0,6	-0,3	0,2	-0,2	0,5	0,7	0,1	0,1	0,9	-0,3	1,1	1,3	0,2	1,8
EN : Services aux entreprises	-0,3	-0,2	0,6	-0,1	0,8	0,2	0,4	0,5	0,2	0,4	0,8	0,2	1,0	-0,7	1,4	2,0
EN1 : Postes et télécommunications	-0,6	-0,8	-0,9	-0,7	-0,4	-0,3	-0,6	-0,2	-0,4	-0,4	-0,2	-0,6	-0,6	-2,6	-1,9	-1,2
EN2 : Conseils et assistance	-0,4	0,4	-0,2	0,6	0,8	0,3	0,6	0,6	0,4	0,3	1,2	0,4	0,0	-0,6	2,5	2,6
EN3 : Services opérationnels	-0,2	-0,6	1,9	-0,6	1,3	0,2	0,8	0,7	0,2	0,9	0,8	0,2	2,8	-0,2	1,7	2,6
dont : intérim	-0,4	-1,6	4,1	-1,5	2,1	0,2	1,7	0,8	0,4	1,4	0,9	-1,3	1,0	-0,1	2,5	3,5
EN4 : Recherche et développement	0,2	0,0	0,9	0,3	1,0	0,7	-1,0	0,1	0,5	0,3	0,5	1,4	0,4	1,2	1,0	2,3
EP : Services aux particuliers	0,6	0,2	0,5	0,2	0,5	0,1	0,4	0,6	0,1	0,3	0,1	0,3	2,1	1,7	1,1	1,1
EP1 : Hôtels et restaurants	0,6	-0,1	0,5	0,2	0,7	0,2	0,4	0,9	0,1	0,5	0,4	0,5	3,4	1,1	1,4	1,9
EP2 : Activités récréatives, culturelles et sportives	-0,1	-1,0	-0,1	-0,8	-0,1	-0,4	0,2	0,3	0,0	0,7	-0,7	0,6	-2,9	-1,2	-1,1	0,3
EP3 : Services personnels et domestiques	1,0	1,0	0,7	0,6	0,6	0,2	0,5	0,4	0,1	0,0	0,1	-0,1	-0,2	0,2	3,7	1,9
Ensemble des secteurs	-0,1	-0,2	0,1	-0,1	0,2	0,0	0,1	0,1	0,0	0,1	0,2	0,1	0,3	-0,4	0,1	0,4

Sources :
Dares,
Insee,
Unédic.

(1) - Variation des effectifs atteints en fin de période (trimestrielle ou annuelle) par rapport aux effectifs atteints en fin de période précédente.
(2) - Champ : ensemble des secteurs hors agriculture, administration, éducation, santé et action sociale.

NOTE DE MÉTHODE

Pour les années écoulées, l'Insee effectue des estimations annuelles d'emploi par département, région, statut et secteur d'activité à partir de diverses sources, en général exhaustives :
- effectifs des établissements affiliés à l'assurance chômage (Unédic), à l'assurance sociale (Urssaf, Msa) ;
- effectifs des grandes entreprises nationales ;
- missions d'intérim (Dares) ;
- personnels de la santé et de l'action sociale...

Ces évaluations sont calées sur les résultats des recensements de la population.

Au fur et à mesure du déroulement de l'année en cours, l'Insee réalise, au niveau national, des estimations trimestrielles fondées sur les estimations annuelles antérieures, à l'aide d'indicateurs adaptés.

Ces indicateurs proviennent, en quasi-totalité, de trois sources :

- l'enquête sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre (Acemo) réalisée par la Dares,
- la statistique établie par l'Unédic à partir des réponses des établissements affiliés au régime d'assurance chômage pour les établissements de 10 salariés ou plus,
- la statistique établie par les Urssaf à partir des réponses des établissements versant des cotisations sociales. La source Urssaf est utilisée depuis le 4^{ème} trimestre 1999.

La fiabilité des estimations

Pour des raisons de fiabilité statistique, et notamment de disponibilité d'indicateurs trimestriels, les estimations trimestrielles sont établies et diffusées pour 13 des 16 postes que compte la nomenclature économique de synthèse afférente à la NAF (NES16). Ce champ des estimations trimestrielles (secteurs EB à EP) regroupe les activités les plus sensibles à la conjoncture. À partir des résultats révisés du premier trimestre 2000, les estimations trimestrielles sont également diffusées à un niveau plus détaillé : pour 31 des 36 postes que compte la nomenclature économique de synthèse (NES36).

Pour les sources Acemo et Unédic, les indicateurs utilisés présentent un biais par rapport aux estimations annuelles. En effet, ils ne tiennent pas compte des mouvements d'emploi dans les établissements qui viennent de se créer. Par ailleurs, les sources Acemo et Unédic portent sur les établissements de 10 salariés et plus. Une correction de biais est alors nécessaire : elle est obtenue, pour chaque secteur d'activité (en NES16 et NES36), par un étalonnage de l'indicateur sur les estimations annuelles passées, ou par recours à des modèles mixtes : les sources Acemo et Unédic pour les établissements de 10 salariés ou plus, et la source Urssaf pour les établissements de moins de 10 salariés.

Plusieurs estimations trimestrielles successives

Au début de chaque année, l'Insee actualise ces procédures d'estimation, qui s'appliquent de manière invariante aux estimations de quatre trimestres consécutifs. En ce qui concerne l'emploi intérimaire, l'indicateur utilisé consiste en une moyenne sur les cinq derniers jours ouvrés du trimestre du nombre de missions d'intérim en cours chaque jour. Cet indicateur est élaboré par la Dares à partir des déclarations mensuelles des entreprises de travail temporaire adressées à l'Unédic et tient compte de la démographie de ces entreprises. Les estimations au niveau détaillé (NES36) sont calées sur le total agrégé correspondant (NES16). De plus, les séries sont corrigées des variations saisonnières.

Pour un même trimestre, plusieurs estimations successives sont effectuées. Au deuxième mois suivant la fin du trimestre, une estimation « provisoire » s'appuie sur un premier traitement de l'enquête Acemo, seule source disponible. Les estimations « provisoires », plus fragiles, ne sont publiées qu'au niveau des grands regroupements sectoriels : industrie, construction, tertiaire et ensemble des secteurs EB à EP.

Au troisième mois suivant la fin du trimestre, une nouvelle estimation est réalisée à partir d'une exploitation plus complète de l'enquête Acemo et des statistiques trimestrielles Unédic et Urssaf. Enfin, lorsque l'on dispose de nouvelles estimations annuelles, un ajustement des résultats trimestriels est effectué.

Les séries révisées présentées ici intègrent la dernière statistique annuelle de l'Unédic disponible (définitive pour 2003 et provisoire pour 2004 et 2005), ainsi que des sources complémentaires.